

# Des cadeaux aux grandes entreprises au détriment de l'ensemble de la population

Lisa Mazzone, conseillère nationale et vice-présidente des VERTS

*La version orale fait foi.*

L'objectif annoncé de la réforme fiscale est d'abolir les statuts fiscaux dont jouissent des sociétés internationales. Jusque-là, nous applaudissons. Mais la RFFA remplace les anciens privilèges par de nouveaux et mène à une réduction massive de l'imposition des grandes entreprises suisses, par un effet d'aubaine incroyable.

Avec ses nouveaux outils d'optimisation, la RFFA réduit tout d'abord l'assiette : première opération minceur. A laquelle s'applique la réduction massive du taux d'imposition cantonal. La Confédération encourage en effet les Cantons à redoubler de férocité dans la concurrence, en soutenant à l'aide d'un milliard de francs des baisses de taux, sans aucune condition : seconde opération minceur. Résultat : 4,5 milliards de pertes de recettes pour les cantons et les communes sur l'imposition des entreprises soumises à l'impôt ordinaire.

On exonère les grandes entreprises suisses d'une part non négligeable de la contribution aux services publics dont elles profitent. Tout en demeurant la locomotive de la sous-enchère fiscale internationale.

Pourtant, ce printemps encore, quelque 100 milliards de dividende seront versés aux actionnaires des entreprises sises en Suisse, dont une grande part se trouve à l'étranger.

D'ailleurs, tant le volet « développement » de cette superdéductibilité que la Patent box comportent un large degré d'interprétation qui annonce des pertes bien plus importantes. Et il est clair que les contrôleurs fiscaux dans les cantons n'auront pas les ressources pour en vérifier l'usage, comme l'exemple schaffhousois l'a récemment illustré.

Les perdants de ce projet sont désignés : les cantons et les communes, et les prestations qu'ils fournissent à la population, en matière de crèches, de soins aux personnes âgées ou de lutte contre le réchauffement climatique.

La RFFA, avec son minimum de 2,1 milliards de pertes, comme la RIE III avec ses 2,7 milliards de pertes, n'est autre qu'une redistribution à l'envers, au profit des grands actionnaires et des propriétaires d'entreprises suisses, et au détriment de la population, qui paiera d'une manière ou d'une autre la facture.

Du reste, le modèle économique inéquitable de la Suisse est à bout de souffle : en remplaçant les privilèges par des niches fiscales, la Suisse continue de miser sur l'imposition de bénéfices réalisés à l'étranger. Ces pratiques sont contestées au niveau international et combattues directement par des pays influents, comme les Etats-Unis, qui veulent empêcher les sorties de bénéfices. En baissant massivement leur taux d'imposition, les cantons se tirent doublement une balle dans le pied, si les sociétés sont réimposées ultérieurement à l'étranger.